

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 septembre 2021 à 20h30

Date de convocation : 08/09/2021

Date de l'affichage : 08/09/2021

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 14

L'an deux mille vingt et un et le quatorze septembre, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil en mairie de Champdor-Corcelles, sous la présidence de Monsieur MARTINAND Stéphane.

Présents : BALLAND Alain, CAPRON Martine, CORTINOVIS Jeanine, DUFOUR Jérôme, GENOIS Aline, GREAU Xavier, JUSTET Claire, MARTINAND Stéphane, MONNET Angélique, PORTELATINE Hugues, TROIANO Thierry, REY Michel, TARDY Pierre, SERPOL Denise.

Excusés: AUBERT Anthony (procuration donnée à MARTINAND Stéphane), LANTRAN Pascale, LAGGER Hugues (procuration donnée à MARTINAND Stéphane), NAVEAU Alexandre (procuration donnée à Jérôme DUFOUR).

Absents : DESBROSSES Philippe

Secrétaire de séance : SERPOL Denise

20 : 35 Monsieur Le Maire donne la parole à Mme Muriel MATHIEU directrice de la MARPA de Brénod venue présenter son établissement et les services proposés.

Après le départ de Mme MATHIEU, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 21h16

1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29/07/2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque conseiller a été destinataire du compte- rendu du 29/07/2021.

Monsieur Le Maire donne des informations récentes concernant certains points qui avaient été abordés lors de ce précédent conseil municipal :

- la future gendarmerie d'Hauteville-Lompnes :les études de sols et de déconstruction sont en cours. Les prix de certains matériaux étant à la hausse, il va être difficile de maintenir le montant de l'enveloppe prévue.
- Le service scolaire : Monsieur le Maire annonce qu'un transport a pu être mis en place entre les deux écoles, il sera financé par Haut Bugey Agglomération. La cantine a un nouveau prestataire pour les repas, il s'agit de l'entreprise RPC basée à Manziat (Ain). Le système de réservation des repas et des prestations de garderie est toujours celui de la plateforme ROPACH.

Le compte rendu n'appelant aucune remarque, celui-ci est validé par le Conseil Municipal à 17 voix Pour.

2/ Tableau des emplois de la commune à partir du 1^{er} octobre 2021

Monsieur le maire explique les motifs des modifications des postes suivants :

Le poste d'adjoint administratif territorial à 19h par semaine (en CDI) passe à 21h par semaine avec titularisation : Il s'agit de titulariser l'adjointe administrative en poste au secrétariat de mairie de Champdor-Corcelles depuis la fusion en 2016. Elle était auparavant secrétaire de mairie à Corcelles de 2004 à 2015. Le poste au secrétariat de mairie de Champdor-Corcelles étant pérenne il est proposé de titulariser l'agent. Elle réalise 19h par semaine mais la charge de travail nécessite de passer à 21h car depuis le transfert de la commune à la trésorerie d'Oyonnax les tâches se sont complexifiées et l'adjointe doit réaliser de nouvelles opérations.

Le poste d'adjointe d'animation (CDD) passe à 20h22 par semaine annualisées :

La distribution des classes pour cette rentrée 2021-2022 sur les 2 écoles (CP à Corcelles et CE1-CE2-CM1-CM2 et 3 niveaux maternelle à Champdor) a impacté le poste de l'adjointe d'animation de Corcelles. Elle n'intervient plus en classe, mais les heures du périscolaire ont été intégrées dans les heures hebdomadaires de son contrat. A cela ont été ajoutées 1h de ménage par semaine à la fromagerie et une autre heure dans les communs de la mairie. Cela fait 20h22 par semaine annualisées.

Elle réalisera en heures complémentaires l'entretien et l'accueil de la salle des fêtes (états des lieux, remise des clés) et le remplacement de l'agent qui effectue le ménage à l'école lors de ses congés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 17 voix Pour et 0 voix Contre :

- APPROUVE le tableau des emplois ci-après :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emploi	Nombre	cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant
Service Administratif		
secrétaire de mairie	1	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL
Service Technique		
Entretien voirie, bâtiments et espace public	3	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
Entretien et régies du gîte, du camping baignade et du tennis	1	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL à 35h par semaine annualisées (CDD)
Accueil cantine garderie Entretien des locaux (ménage cantine, école et mairie)	1	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
ATSEM	1	ATSEM 29h39/35 ^{ème} annualisées
Secrétaire de mairie	1	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 21 h par semaine (titulaire)
Adjoint d'animation territorial (écoles, cantine-garderie)	1	ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL 20h22 par semaine annualisées (non titulaire)
Accueil cantine garderie, entretien des locaux (ménage école et mairie) et remplacement régisseur camping-gîte	1	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 21h par semaine (titulaire)
Agent postal	1	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL à 12h30 par semaine (non titulaire)

3/ Régularisation d'emprise « Chemin de la Côte » à Corcelles

Monsieur le maire explique que le chemin communal de « La Côte » passe en partie sur des parcelles privées. Il s'agit de régulariser la situation par l'acquisition par la commune, de ces surfaces de terrains appartenant à des privés.

Ce dossier de régularisation est en cours depuis fin 2017, il s'agit pour le clore, de valider l'acquisition par la commune de ces surfaces privées sur lesquelles le chemin passe.

Les surfaces concernées étant petites il est proposé de les acquérir à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal après délibération à 17 voix Pour et 0 Voix contre :

- **VALIDE l'acquisition de ces surfaces à l'euro symbolique**

4/ Demande de subventions pour le remplacement du système de chauffage de la mairie-école de Champdor

Monsieur le maire explique au conseil municipal que les chaudières de la mairie-école et de la maternelle sont vétustes, elles cumulent les pannes et consomment beaucoup. La commune a fait appel à un cabinet d'étude pour l'installation d'un système de chauffage par géothermie qui évalue les travaux à 249 500 € HT et la prestation du bureau d'étude à 58 425 € HT.

Ces travaux sont éligibles à une subvention du département dans le cadre de la contractualisation 2021-2023 au titre du volet « transition écologique » ainsi qu'à la DETR (dotation de l'état territoires ruraux).

L'objectif est d'avoir un coût résiduel à la charge de la commune qui équivaldrait au simple remplacement des 2 chaudières par deux chaudières fioul neuves.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à 17 VOIX POUR ET 0 VOIX CONTRE SOLLICITE :

- une subvention du Département dans le cadre de la contractualisation 2021-2023 au titre du volet « transition écologique »
- une subvention de l'Etat au titre de la DETR
- Ainsi qu'une subvention auprès de toute collectivité ou organisme auprès duquel le dossier est éligible

5/ Locations touristiques à partir du 1^{er} janvier 2022

Monsieur le maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire d'actualiser les tarifs pratiqués pour le gîte et le camping afin d'intégrer l'augmentation des coûts de fonctionnement (gestion, entretien, chauffage...).

GITE	TARIFS ACTUELS	TARIFS 2022
Nuit pour les extérieurs	480	600
Nuit pour les habitants de Champdor-Corcelles	336	420
Nuit supplémentaire extérieurs	300	400
Nuit supplémentaire pour les habitants de Champdor-Corcelles	210	210
Salle hors saison ou si disponible en saison pour les extérieurs	300	400
Salle hors saison ou si disponible en saison habitants de Champdor-Corcelles	210	280
Semaine	1980	2200

CAMPING	TARIFS ACTUELS	TARIFS 2022
Nuit	7	8
Electricité	5	6
Adulte supplémentaire	4	5

Enfant en dessous de 8 ans	3	3
----------------------------	---	---

YOURTES (caution 500 € inchangée)	TARIFS ACTUELS	TARIFS 2022
SEMAINE HAUTE SAISON (suppression tarif réservation)	380	480
SEMAINE BASSE SAISON	280	350
WEEK-END (du vendredi au dimanche)	180	220
3 ^{ème} NUIT	60	60

PODS (caution de 500 € inchangée)	TARIFS ACTUELS	TARIFS 2022
LA NUIT	30	40
LE WEEK-END (2 nuits)	50	60
LA SEMAINE	150	180
3 ^{ème} NUIT	-	30

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **17 VOIX POUR ET 0 VOIX CONTRE VALIDE** les tarifs **2022**

6/ Validation du règlement intérieur du service périscolaire de Champdor-Corcelles

Monsieur le maire rappelle aux conseillers municipaux qu'ils ont chacun reçu un exemplaire du règlement intérieur du périscolaire. Il demande aux conseillers présents si celui-ci amène des remarques de leur part ou s'il souhaite le valider.

Le règlement n'appelant aucune remarque, **celui-ci est validé par le Conseil Municipal à 17 voix Pour et 0 Voix contre.**

Informations diverses :

- **Bilan animations estivales 2021:** L'exposition estivale a rencontré un franc succès malgré le contexte COVID. Elle a duré 27 jours dont 17 dates avec animations. De nombreux bénévoles ont œuvré pour cette exposition et cela a contribué à sa réussite, la municipalité les remercie chaleureusement. L'exposition seule a attiré 752 personnes (dont 376 locaux et 376 touristes) et 872 personnes ont participé aux différentes animations (visites théâtralisées : 150, lectures théâtralisées: 93, Ateliers La Rattrape : 64, spectacles La Rattrape : 219, marchés des producteurs : 250, concert Chrys Guyot-Lonait: 50, Yarn bombing: 32).
- **Dimanche 19 septembre :** Rassemblement d'une cinquantaine de voitures anciennes dans le parc du château avec la présence d'exposants (artisanat, produits du terroir)
- **Comité des Miss au Château :** belle journée photos au château avec le Comité des Miss
- **Repas du CCAS le 16 septembre :** il y a 44 inscrits, le passe sanitaire sera mis en place.
- **Entrée Sud du village :** Mr TARDY Pierre a été saisi par des habitants qui souhaitent savoir si des travaux sont envisagés afin de sécuriser cette entrée. Monsieur Le Maire explique que la commune a engagé une réflexion avec la DDT sur les aménagements possibles.

Fin de la séance à
Monsieur le Maire, Stéphane MARTINAND

